

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE ST PALAIS SUR MER (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21170380600011

POSTE COMPTABLE : SGC ROYAN

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents	12

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	13
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	14
A1.2 - Recettes d'investissement	15
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	16
A2.2 - Recettes de fonctionnement	17

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	34
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	38

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	49
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	50
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	52
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	61
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	66
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 70

C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 71

C2.1 - Situation des AP Sans Objet

C2.2 - Situation des AE 74

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet

D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 75

D5 - Gestion des fonds européens Sans Objet

D7 - Actions de formation des élus 76

D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet

D10 - Identification des flux croisés 77

D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet

D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8533

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	8609436.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	911.33
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1064.83
3	Dépenses d'équipement brut / population	780.76
4	Encours de dette / population (2)	478.83
5	DGF / population	106.23
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	56.7
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	93
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	29.74
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	24.34
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	45
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	9 095 542,80	9 467 400,00	18 562 942,80
	Recettes réalisées (1)	B	4 003 489,10	10 809 911,61	14 813 400,71
	Restes à réaliser	C	1 610 976,00	0,00	1 610 976,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 470 433,00	9 467 400,00	19 937 833,00
	Dépenses réalisées (1)	E	4 472 330,86	9 165 370,88	13 637 701,74
	Restes à réaliser	F	2 612 953,96	0,00	2 612 953,96
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-468 841,76	1 644 540,73	1 175 698,97
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 374 890,20	0,00	1 374 890,20
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	906 048,44	1 644 540,73	2 550 589,17
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 001 977,96	0,00	-1 001 977,96
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-95 929,52	1 644 540,73	1 548 611,21

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 644 540,73
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	1 644 540,73
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-468 841,76
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 374 890,20
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	906 048,44
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-1 001 977,96
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-95 929,52

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
CARA			0,00
Autres organismes de regroupement			
SDEER			0,00
Syndicat de voirie 17			0,00
UNIMA			0,00
SOLURIS			0,00
GIP Littoral			0,00
CAUE 17			0,00
SAGE Seudre			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS			action sociale	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Nautisme	01/01/2022	16/12/2021	21170380600128	activités nautiques	oui
SPIC	Panneaux photovoltaïques	01/01/2022	16/12/2021	21170380600136	production d'électricité photovoltaïque	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 612 953,96
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
200	Opération d'équipement n° 200	624 778,48
2002	Opération d'équipement n° 2002	535 339,23
202	Opération d'équipement n° 202	32 965,33
203	Opération d'équipement n° 203	4 452,57
204	Opération d'équipement n° 204	93 965,92
206	Opération d'équipement n° 206	1 087 683,85
208	Opération d'équipement n° 208	233 768,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 610 976,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	210 976,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		10,19	1 572 816,00	0,00
TFPB		43,07	6 848 991,00	7,88
TFPNB		40,78	39 720,00	20,54
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.50.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	162 350,00	162 343,00	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	7 946 792,63	3 275 857,37	41,22	2 612 953,96
Total des dépenses d'équipement		8 109 142,63	3 438 200,37	42,40	2 612 953,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 500,00	8 487,00	99,85	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	585 000,37	580 907,59	99,30	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	300,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	360,00	1,12	0,00
Total des dépenses financières		625 800,37	589 754,59	94,24	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 734 943,00	4 027 954,96	46,11	2 612 953,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	235 490,00	50 248,97	21,34	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	1 500 000,00	394 126,93	26,28	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		1 735 490,00	444 375,90	25,61	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		10 470 433,00	4 472 330,86	42,71	2 612 953,96
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		10 470 433,00	4 472 330,86		2 612 953,96

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	570 763,37	216 666,52	37,96	210 976,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 660 462,85	0,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 812 276,58	1 827 356,03	100,83	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 010 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 075 502,80	2 044 022,55	33,64	1 610 976,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	780 040,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	740 000,00	1 565 339,62	211,53	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 500 000,00	394 126,93	26,28	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 020 040,00	1 959 466,55	64,88	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		9 095 542,80	4 003 489,10	44,02	1 610 976,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 374 890,20			
Total des recettes de la section d'investissement		10 470 433,00	4 003 489,10		1 610 976,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 324 400,00	1 957 851,62	166 150,56	2 124 002,18	91,38	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 601 000,00	4 535 379,70	3 887,02	4 539 266,72	98,66	0,00
014	Atténuations de produits	507 505,00	507 504,95	0,00	507 504,95	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	387 160,00	361 600,87	2 607,30	364 208,17	94,07	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 820 065,00	7 362 337,14	172 644,88	7 534 982,02	96,35	0,00
66	Charges financières	105 000,00	51 813,60	0,00	51 813,60	49,35	0,00
67	Charges spécifiques	4 495,00	470,64	0,00	470,64	10,47	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	17 800,00	12 765,00	0,00	12 765,00	71,71	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		7 947 360,00	7 427 386,38	172 644,88	7 600 031,26	95,63	0,00
023	Virement à la section d'investissement	780 040,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	740 000,00	1 565 339,62	0,00	1 565 339,62	211,53	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 520 040,00	1 565 339,62	0,00	1 565 339,62	102,98	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 467 400,00	8 992 726,00	172 644,88	9 165 370,88	96,81	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 467 400,00	8 992 726,00	172 644,88	9 165 370,88		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	122 000,00	193 371,34	0,00	193 371,34	158,50	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	685 900,00	726 463,80	1 500,00	727 963,80	106,13	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	40 000,00	13 752,00	0,00	13 752,00	34,38	0,00
731	Fiscalité locale	7 195 000,00	7 561 144,24	0,00	7 561 144,24	105,09	0,00
74	Dotations et participations	1 041 200,00	1 084 457,32	2 950,00	1 087 407,32	104,44	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 800,00	160 373,47	0,00	160 373,47	109,25	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 230 900,00	9 739 562,17	4 450,00	9 744 012,17	105,56	0,00
76	Produits financiers	10,00	5,17	0,00	5,17	51,70	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	1 013 188,38	0,00	1 013 188,38	101 318,84	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	2 456,92	0,00	2 456,92	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		9 231 910,00	10 755 212,64	4 450,00	10 759 662,64	116,55	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	235 490,00	50 248,97	0,00	50 248,97	21,34	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		235 490,00	50 248,97	0,00	50 248,97	21,34	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		9 467 400,00	10 805 461,61	4 450,00	10 809 911,61	114,18	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 467 400,00	10 805 461,61	4 450,00	10 809 911,61		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS GENERAUX**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 901 965,54	A 622 829,18	0,00	624 778,48	B 3 560 495,75
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	225 508,60	116 160,59	0,00	80 774,61	412 305,60
202	Frais réalisation documents urbanisme	36 025,00	11 025,00		0,00	172 887,72
2031	Frais d'études	158 483,60	100 107,59		58 804,05	169 080,81
2051	Concessions, droits similaires	31 000,00	5 028,00		21 970,56	70 337,07
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 676 456,94	506 668,59	0,00	544 003,87	2 693 325,92
2111	Terrains nus	666 400,77	233 458,33		246 265,10	1 111 496,27
2128	Autres agencements et aménagements	3 000,00	8 582,29		0,00	14 555,89
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	2 934,00
21351	Bâtiments publics	756 958,47	146 650,79		157 391,30	599 657,84
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	243 776,32
2152	Installations de voirie	16 500,00	0,00		0,00	109 898,86
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	127 780,66
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	10 962,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		1 493,88	502,36
2181	Install. générales, agencements	88 500,00	8 322,00		77 880,00	9 040,80
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	43 280,00		0,00	124 491,44
21838	Autre matériel informatique	43 919,60	23 834,22		20 964,51	160 176,11
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 432,50	2 237,90		0,00	45 783,71
2188	Autres immobilisations corporelles	78 745,60	40 303,06		40 009,08	132 269,66
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	454 864,23
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	432 766,23
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	22 098,00

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 171,40
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 171,40
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	3 171,40
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-622 829,18	D - B	-3 557 324,35

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2001(1)
LIBELLE : COMPLEXE MUNICIPAL SPOT**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 190,98	19 456,28	0,00	0,00	3 575 898,25
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	19 456,28	19 456,28	0,00	0,00	35 501,74
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	6 341,14
21351	Bâtiments publics	19 456,28	19 456,28		0,00	29 160,60
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	734,70	0,00	0,00	0,00	3 540 396,51
2313	Constructions	734,70	0,00		0,00	3 540 396,51

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-19 456,28	D - B	-3 575 898,25

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2002(1)
LIBELLE : MAISON DE SANTE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 613 469,47	A 1 078 130,24	0,00	535 339,23	B 1 128 534,91
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 248,71	53 088,32	0,00	14 345,66	100 607,99
2031	Frais d'études	56 248,71	53 088,32		14 345,66	100 607,99
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 557 220,76	1 025 041,92	0,00	520 993,57	1 027 926,92
2313	Constructions	1 557 220,76	1 025 041,92		520 993,57	1 027 926,92

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 078 130,24	D - B	-1 128 534,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		102 356,71	64 471,63	0,00	32 965,33	303 827,28
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	102 356,71	64 471,63	0,00	32 965,33	284 978,07
21351	Bâtiments publics	75 546,99	44 097,59		16 484,64	174 519,43
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 629,86		0,00	1 629,86
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	6 021,62
21831	Matériel informatique scolaire	2 000,00	1 965,60		0,00	7 771,90
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	11 600,00	9 742,08		0,00	36 297,02
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	8 399,53
2188	Autres immobilisations corporelles	13 209,72	7 036,50		16 480,69	50 338,71
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	18 849,21
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	12 176,57
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	6 672,64

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-64 471,63	D - B	-303 827,28

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 203(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		82 132,43	74 029,99	0,00	4 452,57	432 939,33
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	82 132,43	74 029,99	0,00	4 452,57	365 638,89
21351	Bâtiments publics	10 000,00	11 386,12		4 452,57	101 771,24
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	7 999,99
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	1 108,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	31 350,13
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 485,78	2 914,29		0,00	17 445,66
2188	Autres immobilisations corporelles	68 646,65	59 729,58		0,00	205 963,87
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	67 300,44
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	24 940,44
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	42 360,00

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-74 029,99	D - B	-432 939,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 204(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		263 931,53	A 137 822,18	0,00	93 965,92	B 897 445,69
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 606,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	4 306,80
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	300,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	263 931,53	137 822,18	0,00	93 965,92	885 139,69
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	230 609,30
21351	Bâtiments publics	176 372,97	134 656,18		84 294,88	433 317,99
2138	Autres constructions	54 700,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	45 811,68
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 000,00	0,00		0,00	1 272,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	14 732,33
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	26 641,26
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	3 431,60
2188	Autres immobilisations corporelles	29 858,56	3 166,00		9 671,04	129 323,53
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	7 699,20
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	7 699,20

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-137 822,18	D - B	-897 445,69

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206(1)
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 532 991,86	A 1 256 360,95	0,00	1 087 683,85	B 12 703 908,96
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	128 806,18	53 922,00	0,00	9 900,00	166 274,40
2031	Frais d'études	128 806,18	53 922,00		9 900,00	165 326,40
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	948,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	23 600,00	22 912,14	0,00	0,00	729 273,60
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	26 190,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	43 489,75
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	116 169,86
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	509 648,55
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 600,00	22 912,14		0,00	32 998,52
20423	Privé : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	776,92
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 380 585,68	1 179 526,81	0,00	1 077 783,85	3 659 860,90
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00		1 073,47	46 161,82
2128	Autres agencements et aménagements	90 272,00	55 293,79		0,00	265 918,93
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	83 330,22
2151	Réseaux de voirie	2 683 260,32	806 330,38		1 022 453,69	1 694 815,14
2152	Installations de voirie	141 763,94	109 030,41		18 106,91	451 579,21
21538	Autres réseaux	70 830,00	0,00		21 830,00	18 533,02
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	10 551,67
215731	Matériel roulant	35 000,00	29 790,00		0,00	74 790,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	51 956,28
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	35 659,42	25 983,57		3 310,85	287 341,62
2181	Install. générales, agencements	170 000,00	14 373,86		5 538,00	19 833,86
21828	Autres matériels de transport	143 800,00	137 760,00		0,00	643 350,55
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	1 421,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	964,80		5 470,93	10 276,68
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 148 500,06
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	116 834,66
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	8 031 665,40

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 11 226,96
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 226,96
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	1 463,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 256 360,95	D - B	-12 692 682,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 208(1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		429 754,11	22 756,92	0,00	233 768,58	1 024 727,18
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	17 655,67
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	17 655,67
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	446 676,05
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	446 676,05
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	429 754,11	22 756,92	0,00	233 768,58	213 219,04
2152	Installations de voirie	429 754,11	22 756,92		233 768,58	213 219,04
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	347 176,42
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	347 176,42

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	172 660,95
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	172 660,95
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	112 489,22
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		0,00	60 171,73
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -22 756,92	D - B -852 066,23

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		752 097,59	548 422,75	0,00	52 106,74	64 276,91	143 986,84	1 078 130,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	580 907,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	116 160,59	0,00	0,00	0,00	0,00	53 088,32	0,00
204	Subventions d'équipement versées	162 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	432 262,16	0,00	52 106,74	64 276,91	143 986,84	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 041,92	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 044 022,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 827 356,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	216 666,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		377 985,95	0,00	51 997,15	958 950,79		4 027 954,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		8 487,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		580 907,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 332,00	43 590,00		223 170,91
204	Subventions d'équipement versées	22 912,14	0,00	0,00	0,00		185 255,14
21	Immobilisations corporelles	355 073,81	0,00	41 665,15	915 360,79		2 004 732,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 025 041,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		360,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 044 022,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 827 356,03
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		216 666,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		728 658,18	2 484 561,09	0,00	215 872,11	628 506,24	1 034 653,09	86 888,78	0,00
011	Charges à caractère général	47 805,13	655 646,36	0,00	37 977,51	171 120,83	292 713,80	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	87 524,13	1 500 591,96	0,00	177 534,60	454 554,60	736 295,18	86 888,78	0,00
014	Atténuations de produits	507 504,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 245,37	328 322,77	0,00	360,00	2 830,81	5 173,47	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	51 813,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470,64	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 704 197,04	107 192,79	0,00	1 605,87	79 234,21	412 236,40	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	100 477,00	5 389,30	0,00	0,00	4 612,99	1 833,75	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	68 986,00	63 635,24	0,00	0,00	74 621,22	306 805,82	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	13 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 403 146,11	0,00	0,00	0,00	0,00	1 582,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	967 529,24	26 370,00	0,00	510,87	0,00	89 514,83	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	134 659,60	11 794,87	0,00	1 095,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	5,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 013 185,00	3,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	2 456,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 516 972,12	155 127,36	513 650,69	235 141,60		7 600 031,26
011	Charges à caractère général	0,00	604 689,56	33 639,44	189 372,54	91 037,01		2 124 002,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	909 777,01	119 486,32	322 509,55	144 104,59		4 539 266,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		507 504,95
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 505,55	2 001,60	1 768,60	0,00		364 208,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 813,60
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		470,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 765,00
RECETTES		0,00	34 272,86	411 929,47	3 199,20	5 794,80		10 759 662,64
013	Atténuations de charges	0,00	32 764,48	48 187,62	106,20	0,00		193 371,34
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	795,00	207 325,72	0,00	5 794,80		727 963,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 752,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	156 416,13	0,00	0,00		7 561 144,24
74	Dotations et participations	0,00	389,38	0,00	3 093,00	0,00		1 087 407,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	324,00	0,00	0,00	0,00		160 373,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5,17
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 013 188,38
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 456,92

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 470 433,00	4 472 330,86	2 612 953,96	3 385 148,18
RECETTES	10 470 433,00	4 003 489,10	1 610 976,00	4 855 967,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 480 585,00	9 165 370,88	0,00	1 315 214,12
RECETTES	10 480 585,00	10 809 911,61	0,00	-329 326,61

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET nautisme panneaux photovoltaïques/ N°SIRET : 21170380600128 21170380600136				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 051,58	19 181,45	14 753,89	23 116,24
RECETTES	57 051,58	0,00	0,00	57 051,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	169 700,48	145 517,79	0,00	24 182,69
RECETTES	169 700,48	157 260,39	0,00	12 440,09

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 527 484,58	4 491 512,31	2 627 707,85	3 408 264,42
RECETTES	10 527 484,58	4 003 489,10	1 610 976,00	4 913 019,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 650 285,48	9 310 888,67	0,00	1 339 396,81
RECETTES	10 650 285,48	10 967 172,00	0,00	-316 886,52

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 527 484,58	4 491 512,31	2 627 707,85	3 408 264,42
RECETTES	10 527 484,58	4 003 489,10	1 610 976,00	4 913 019,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 650 285,48	9 310 888,67	0,00	1 339 396,81
RECETTES	10 650 285,48	10 967 172,00	0,00	-316 886,52
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	21 177 770,06	13 802 400,98	2 627 707,85	4 747 661,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	21 177 770,06	14 970 661,10	1 610 976,00	4 596 132,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 025 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 025 000,00									
1220159 (1220159)	Caisse des Dépôts et Consignation	10/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	625 000,00	F	FIXE	4,420	4,426		A	P	O	A-1
39353 203348 (39353-203348)	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan	21/05/2012	04/06/2012	30/04/2013	150 000,00	F	FIXE	5,330	5,333		A	C	O	A-1
70010354780 (70010354780)	Crédit Agricole	07/10/2011	15/02/2012	15/05/2012	800 000,00	F	FIXE	4,590	4,696		T	C	O	A-1
8587158 (8587158)	Caisse d'Epargne	25/11/2009	25/11/2009	25/08/2010	350 000,00	F	FIXE	3,870	3,766		S	C	O	A-1
8740462 (8740462)	Caisse d'Epargne	10/12/2010	10/12/2010	10/03/2011	1 300 000,00	F	FIXE	3,190	3,232		T	C	O	A-1
9004398 (9004398)	Caisse d'Epargne	28/03/2012	05/11/2012	05/11/2013	700 000,00	F	FIXE	4,840	4,860		A	C	O	A-1
9651650 (9651650)	Caisse d'Epargne	24/12/2015	05/12/2015	05/03/2016	400 000,00	F	FIXE	1,630	1,661		T	C	O	A-1
A331304E (A331304E)	Caisse d'Epargne	25/04/2013	10/05/2013	25/07/2014	700 000,00	F	FIXE	3,670	3,687		A	C	O	A-1
MON512151EUR (MON512151EUR)	La Banque Postale	29/12/2016	02/02/2017	01/06/2017	1 500 000,00	F	FIXE	1,170	1,190		T	C	O	A-1
MON524434EUR (MON524434EUR)	La Banque Postale	21/12/2018	29/03/2019	01/07/2019	1 500 000,00	F	FIXE	1,380	1,400		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 025 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 733 673,23					580 907,59	70 464,23	0,00	13 889,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 733 673,23					580 907,59	70 464,23	0,00	13 889,35
1220159 (1220159)	N	0,00	A-1	65 340,00	0,34	F	FIXE	4,420	62 574,25	5 653,81	0,00	1 933,26
39353 203348 (39353-203348)	N	0,00	A-1	40 000,00	3,33	F	FIXE	5,330	10 000,00	2 665,00	0,00	1 432,98
70010354780 (70010354780)	N	0,00	A-1	173 333,49	3,13	F	FIXE	4,590	53 333,32	9 486,00	0,00	1 016,12
8587158 (8587158)	N	0,00	A-1	34 999,91	1,15	F	FIXE	3,870	23 333,34	2 031,75	0,00	474,81
8740462 (8740462)	N	0,00	A-1	173 333,16	1,94	F	FIXE	3,190	86 666,68	7 257,25	0,00	334,19
9004398 (9004398)	N	0,00	A-1	58 333,37	0,85	F	FIXE	4,840	58 333,33	5 646,67	0,00	439,70
9651650 (9651650)	N	0,00	A-1	80 000,00	1,93	F	FIXE	1,630	40 000,00	1 711,50	0,00	96,73
A331304E (A331304E)	N	0,00	A-1	233 333,30	4,57	F	FIXE	3,670	46 666,67	10 276,00	0,00	3 743,53
MON512151EUR (MON512151EUR)	N	0,00	A-1	825 000,00	8,17	F	FIXE	1,170	100 000,00	10 383,75	0,00	795,53
MON524434EUR (MON524434EUR)	N	0,00	A-1	1 050 000,00	10,25	F	FIXE	1,380	100 000,00	15 352,50	0,00	3 622,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 733 673,23					580 907,59	70 464,23	0,00	13 889,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 733 673,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-12-15
	Catégories de biens amortis		
L	1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - 3 ANS	3	23/01/2020
L	1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - 6 ANS	6	23/01/2020
L	1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - 8 ANS	8	23/01/2020
L	1312 REGIONS - 16 ANS	16	23/01/2020
L	1312 REGIONS - 7 ANS	7	23/01/2020
L	1313 DEPARTEMENTS - 05 ANS	5	23/01/2020
L	1313 DEPARTEMENTS - 08 ANS	8	23/01/2020
L	1313 DEPARTEMENTS - 10 ANS	10	23/01/2020
L	13148 AUTRES COMMUNES - 10 ANS	10	23/01/2020
L	1318 AUTRES - 10 ANS	10	23/01/2020
L	202 FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA	0	23/01/2020
L	202 FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA - 2 ANS	2	23/01/2020
L	202 FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2031 FRAIS D'ETUDES	0	23/01/2020
L	2031 FRAIS D'ETUDES - 5 ANS	5	23/01/2020
L	204112 BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 30 ANS	30	23/01/2020
L	204133 PROJETS D'INFRASTRUCTURES INT NAT. - 30 AN	30	23/01/2020
L	2041512 BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 30 ANS	30	23/01/2020
L	2041513 PROJETS D'INFRASTRUCTURES INT NAT.- 15 AN	15	23/01/2020
L	2041513 PROJETS D'INFRASTRUCTURES INT NAT.- 30 AN	30	23/01/2020
L	2041513 PROJETS D'INFRASTRUCTURES INT NAT.- 15 AN	15	23/01/2020
L	20423 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATION	0	23/01/2020
L	205 CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS - 2 ANS	2	23/01/2020
L	205 CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS - 3 ANS	3	23/01/2020
L	205 CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 2 ANS	2	23/01/2020
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 4 ANS	4	23/01/2020
L	2111 TERRAINS NUS	0	23/01/2020
L	2113 TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0	23/01/2020
L	2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES - 15 ANS	15	23/01/2020

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMEN TERRAIN	0	23/01/2020
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMEN TERRAIN - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMEN TERRAIN - 17 ANS	17	23/01/2020
L	21312 BATIMENTS SCOLAIRES	0	23/01/2020
L	21316 EQUIPEMENTS DU CIMETIERE - 15 ANS	15	23/01/2020
L	21318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST	0	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST- 10 ANS	10	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST- 15 ANS	15	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST- 20 ANS	20	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST - 4 ANS	4	23/01/2020
L	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMEN CONST - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	0	23/01/2020
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	0	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	0	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 1 AN	1	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 20 ANS	20	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 30 ANS	30	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 7 ANS	7	23/01/2020
L	21531 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - 20 ANS	20	23/01/2020
L	21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - 15 ANS	15	23/01/2020
L	21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - 20 ANS	20	23/01/2020
L	21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION	0	23/01/2020
L	21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION - 50 ANS	50	23/01/2020
L	21538 AUTRES RESEAUX	0	23/01/2020
L	21538 AUTRES RESEAUX - 15 ANS	15	23/01/2020
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 1 AN	1	23/01/2020
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 10 AN	10	23/01/2020
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 15 AN	15	23/01/2020
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 6 ANS	6	23/01/2020
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 8 ANS	8	23/01/2020

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2157 MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE - 3 ANS	3	23/01/2020
L	21571 MATERIEL ROULANT - 10 ANS	10	23/01/2020
L	21571 MATERIEL ROULANT - 5 ANS	5	23/01/2020
L	21571 MATERIEL ROULANT - 8 ANS	8	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 10 ANS	10	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 15 ANS	15	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 2 ANS	2	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 3 ANS	3	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 5 ANS	5	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 6 ANS	6	23/01/2020
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE	0	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL -10 ANS	10	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL -15 ANS	15	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 2 ANS	2	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 6 ANS	6	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 7 ANS	7	23/01/2020
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2181 INSTALL. GEN, AGENCEMENTS AMENAG. - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2181 INSTALL. GEN, AGENCEMENTS AMENAG. - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 4 ANS	4	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 6 ANS	6	23/01/2020
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 2 ANS	2	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 4 ANS	4	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 6 ANS	6	23/01/2020
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 10 ANS	10	23/01/2020

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2184 MOBILIER - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 2 ANS	2	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 6 ANS	6	23/01/2020
L	2184 MOBILIER - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 10 ANS	10	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 2 ANS	2	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 20 ANS	20	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 3 ANS	3	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 5 ANS	5	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 6 ANS	6	23/01/2020
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 8 ANS	8	23/01/2020
L	2313 CONSTRUCTIONS	0	23/01/2020
L	2315 INSTALLATIONS, MAT ET OUTILLAGE TECHNIQUE	0	23/01/2020
L	2315 INSTALLATIONS, MAT ET OUTILLAGE TECH - 15 ANS	15	23/01/2020
L	2315 INSTALLATIONS, MAT ET OUTILLAGE TECH - 17 ANS	17	23/01/2020
L	1313 DEPARTEMENTS - 06 ANS	6	23/01/2022
L	1313 DEPARTEMENTS - 15 ANS	15	23/01/2022
L	202 FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA - 10 ANS	10	15/12/2022
L	2031 FRAIS D'ETUDES - 4 ANS	4	15/12/2022
L	2033 FRAIS D'INSERTION - 4 ANS	4	15/12/2022
L	2041583 PROJETS D'INFRASTRUCTURES INT NAT.- 15 AN	15	15/12/2022
L	20423 PROJETS D'INFRASTRUCTURE D'INT.NAT.-1 AN	0	15/12/2022
L	2046 ATTRIBUTION COMPENSATION INVEST - 1 AN	1	15/12/2022
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 3 ANS	3	15/12/2022
L	2088 AUTRES IMMO INCORPORELLES - 2 ANS	2	15/12/2022
L	2111 TERRAINS NUS	0	15/12/2022
L	2113 TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0	15/12/2022
L	2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES - 20 ANS	20	15/12/2022
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMEN TERRAIN - 20 ANS	20	15/12/2022
L	21311 BATIMENTS ADMINISTRATIFS - 30 ANS	30	15/12/2022
L	21312 BATIMENTS SCOLAIRES - 30 ANS	30	15/12/2022
L	21314 BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS - 30 ANS	30	15/12/2022
L	21316 EQUIPEMENTS DU CIMETIERE - 15 ANS	15	15/12/2022
L	21318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 30 ANS	30	15/12/2022

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2132 IMMEUBLES DE RAPPORT	0	15/12/2022
L	2132 IMMEUBLE DE RAPPORT - 20 ANS	0	15/12/2022
L	21321 IMMEUBLE DE RAPPORT	0	15/12/2022
L	21321 IMMEUBLE DE RAPPORT - 30 ANS	30	15/12/2022
L	21351 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PUBLICS - 10 ANS	10	15/12/2022
L	21351 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PUBLICS - 15 ANS	15	15/12/2022
L	21351 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PUBLICS - 20 ANS	20	15/12/2022
L	21351 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PUBLICS - 4 ANS	4	15/12/2022
L	21351 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PUBLICS - 5 ANS	5	15/12/2022
L	21352 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PRIVÉS - 10 ANS	10	15/12/2022
L	21352 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PRIVÉS - 15 ANS	15	15/12/2022
L	21352 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PRIVÉS - 20 ANS	20	15/12/2022
L	21352 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PRIVÉS - 4 ANS	4	15/12/2022
L	21352 INSTAL GEN, AGT, AMENAG BAT PRIVÉS - 5 ANS	5	15/12/2022
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	0	15/12/2022
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	0	15/12/2022
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	0	15/12/2022
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 10 ANS	10	15/12/2022
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 15 ANS	15	15/12/2022
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 1 AN	1	15/12/2022
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - 5 ANS	5	15/12/2022
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 1 AN	1	15/12/2022
L	21568 AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE - 6 ANS	6	15/12/2022
L	215731 MATERIEL ROULANT - 10 ANS	10	15/12/2022
L	215731 MATERIEL ROULANT - 5 ANS	5	15/12/2022
L	215731 MATERIEL ROULANT - 8 ANS	8	15/12/2022
L	215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 10 ANS	10	15/12/2022
L	215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 3 ANS	3	15/12/2022
L	215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 5 ANS	5	15/12/2022
L	215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE - 8 ANS	8	15/12/2022
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 1 AN	1	15/12/2022
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 5 ANS	5	15/12/2022
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILL - 8 ANS	8	15/12/2022
L	21828 MATERIEL DE TRANSPORT - 10 ANS	10	15/12/2022
L	21828 MATERIEL DE TRANSPORT - 5 ANS	5	15/12/2022
L	21828 MATERIEL DE TRANSPORT - 7 ANS	7	15/12/2022
L	21831 MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE - 1 AN	1	15/12/2022
L	21831 MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE - 3 ANS	3	15/12/2022

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21838 MATERIEL INFORMATIQUE - 1 AN	1	15/12/2022
L	21838 MATERIEL INFORMATIQUE - 3 ANS	3	15/12/2022
L	21841 MATERIEL BUREAU / MOBILIER SCOLAIRE - 10 ANS	10	15/12/2022
L	21841 MATERIEL BUREAU / MOBILIER SCOLAIRE - 1 AN	1	15/12/2022
L	21848 MATERIEL DE BUREAU / MOBILIER - 10 ANS	10	15/12/2022
L	2185 MATERIEL DE TÉLÉPHONIE - 1 AN	1	15/12/2022
L	2185 MATERIEL DE TÉLÉPHONIE - 2 ANS	2	15/12/2022
L	2185 MATERIEL DE TÉLÉPHONIE - 5 ANS	5	15/12/2022
L	2186 CHEPTTEL - 10 ANS	10	15/12/2022
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 10 ANS	10	15/12/2022
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 1 AN	1	15/12/2022
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 7 ANS	7	15/12/2022
L	INSTALLATIONS AMENAGEMENTS	0	15/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	15/12/2022
L	BATIMENTS	0	15/12/2022
L	ECLAIRAGE PUBLIC	0	15/12/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	0	15/12/2022
L	LOGICIELS	0	15/12/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	0	15/12/2022
L	MOBILIER	0	15/12/2022
L	PLANTATIONS ARBRES	0	15/12/2022
L	REVISION DU PLU	0	15/12/2022
L	TERRAINS NUS	0	15/12/2022
L	VEHICULES	0	15/12/2022
L	INSTALLATIONS VOIRIE	0	15/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		42 540,00	4 845,00	0,00	47 385,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		42 540,00	4 845,00	0,00	47 385,00
CET	21/12/2023	42 540,00	4 845,00	0,00	47 385,00
Dépréciations (3)		6 596,56	5 000,00	0,00	11 596,56
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		6 596,56	5 000,00	0,00	11 596,56
créances douteuses	16/12/2021	6 596,56	5 000,00	0,00	11 596,56
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		49 136,56	9 845,00	0,00	58 981,56
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		49 136,56	9 845,00	0,00	58 981,56

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 645 380,31	5 215 300,74										114 096,25	97 840,70	
DOMOFRANCE	2022	P	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	95 806,00	93 764,19	38,24	A	V	LIVRETA	1,748	V	LIVRETA	0,800	A-1	766,45	2 041,81	
DOMOFRANCE	2022	P	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	67 271,00	66 171,47	48,24	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	0,800	A-1	538,17	1 099,53	
DOMOFRANCE	2022	P	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	280 338,00	275 204,89	38,24	A	V	LIVRETA	2,476	V	LIVRETA	1,530	A-1	4 289,17	5 133,11	
DOMOFRANCE	2022	P	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	147 800,00	145 810,40	48,24	A	V	LIVRETA	1,530	V	LIVRETA	1,530	A-1	2 261,34	1 989,60	
DOMOFRANCE	2022	P	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	90 000,00	88 365,98	38,24	A	F	FIXE	1,570	F	FIXE	1,570	A-1	1 413,00	1 634,02	
DOMOFRANCE	2022	C	Quartier les Pins et Lotissement Coquelicots	Caisse des dépôts et consignations	30 000,00	30 000,00	38,24	A	V	LIVRETA	0,816	V	LIVRETA	1,600	A-1	480,00	0,00	

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2021	C	Construction 2 lgt PLS	La Banque Postale	65 957,00	63 648,47	48,09	T	V	LIVRETA	2,010	V	LIVRETA	2,110	A-1	1 360,37	1 319,16	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2021	C	Construction 2 lgt PLS Le Carré Fleuri	La Banque Postale	169 223,00	161 819,52	38,09	T	V	LIVRETA	2,077	V	LIVRETA	2,110	A-1	3 470,19	4 230,56	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	466 288,00	460 877,76	38,59	A	V	LIVRETA	1,800	V	LIVRETA	1,800	A-1	8 393,18	5 410,24	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	149 645,00	148 659,39	48,59	A	V	LIVRETA	1,800	V	LIVRETA	1,800	A-1	2 693,61	985,61	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	1 087 167,00	1 077 772,28	38,59	A	V	LIVRETA	2,530	V	LIVRETA	2,530	A-1	27 505,33	9 394,72	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	281 340,00	280 286,46	48,59	A	V	LIVRETA	2,530	V	LIVRETA	2,530	A-1	7 117,90	1 053,54	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	C	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	300 000,00	280 000,00	13,59	A	F	FIXE	1,760	F	FIXE	1,760	A-1	5 280,00	20 000,00	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	C	Const 20 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	100 000,00	100 000,00	38,59	A	V	LIVRETA	0,816	V	LIVRETA	2,600	A-1	2 600,00	0,00	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 4 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	169 302,00	168 196,53	38,59	A	V	LIVRETA	3,110	V	LIVRETA	3,110	A-1	5 265,29	1 105,47	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 4 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	237 309,00	235 759,47	38,59	A	V	LIVRETA	3,110	V	LIVRETA	3,110	A-1	7 380,31	1 549,53	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Const 4 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	97 881,00	97 706,54	48,59	A	V	LIVRETA	3,110	V	LIVRETA	3,110	A-1	3 044,10	174,46	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	C	Const 4 lgts 1-3-5 av Edith Piaf	Caisse des dépôts et consignations	20 000,00	20 000,00	38,59	A	V	LIVRETA	0,816	V	LIVRETA	2,600	A-1	520,00	0,00	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	C	Le carré Fleurie VEFA 2 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	10 000,00	10 000,00	38,88	A	V	LIVRETA	0,818	V	LIVRETA	2,600	A-1	240,77	0,00	

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Le carré Fleurie VEFA 7 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	182 238,00	179 087,88	38,88	A	V	LIVRETA	1,807	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 280,28	3 150,12
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Le carré Fleurie VEFA 7 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	87 710,00	86 613,62	48,88	A	V	LIVRETA	1,806	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 578,78	1 096,38
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Le carré Fleurie VEFA 7 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	272 025,00	268 077,91	38,88	A	V	LIVRETA	2,611	V	LIVRETA	2,600	A-1		7 072,65	3 947,09
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Le carré Fleurie VEFA 7 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	116 426,00	115 265,69	48,88	A	V	LIVRETA	2,610	V	LIVRETA	2,600	A-1		3 027,08	1 160,31
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2022	P	Le carré Fleurie VEFA 7 lgts chemin du Temple	Caisse des dépôts et consignations	35 000,00	35 000,00	38,88	A	V	LIVRETA	0,857	V	LIVRETA	2,600	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2016	P	IMMOBILIERE 3F	Caisse des dépôts et consignations	321 000,00	264 218,06	32,17	A	V	LIVRETA	1,149	V	LIVRETA	1,600	A-1		4 344,19	7 293,64
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2016	P	IMMOBILIERE 3F	Caisse des dépôts et consignations	62 000,00	53 035,11	42,17	A	V	LIVRETA	1,140	V	LIVRETA	1,600	A-1		866,40	1 115,09
SEMIS	2007	P	SEMIS	Caisse des dépôts et consignations	703 654,31	409 959,12	14,17	A	V	LIVRETA	2,876	V	LIVRETA	2,150	A-1		9 307,69	22 956,71
TOTAL GENERAL					5 645 380,31	5 215 300,74											114 096,25	97 840,70

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					2 034 525,33	2 034 525,33	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					2 034 525,33	2 034 525,33	0,00
Au profit d'organismes publics					2 034 525,33	2 034 525,33	0,00
2020	Développement du parc des logements locatifs sociaux	EPF Nouvelle Aquitaine	4	A	2 034 525,33	2 034 525,33	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de ville (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		603 040,37	I 599 729,59
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		585 000,37	580 907,59
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	585 000,37	580 907,59
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 040,00	18 822,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	8 500,00	8 487,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	9 540,00	10 335,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	599 729,59	2 612 953,96	0,00	3 212 683,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 952 040,00	III 967 234,07
Ressources propres externes de l'année (a)		422 000,00	415 079,45
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	120 000,00	145 813,99
10226	Taxe d'aménagement (2)	280 000,00	269 265,46
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	22 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 530 040,00	552 154,62
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	23 840,00	23 838,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	880,00	873,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	1 450,00	1 449,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	3 880,00	3 871,00
28041513	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	10 520,00	10 514,00
28041583	<i>Autres grpts-Proj infrastruct Int nation</i>	680,00	970,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	162 350,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 800,00	5 133,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 880,00	3 880,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	45 340,00	45 922,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	200,00	195,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	26 910,00	26 910,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	105 900,00	97 540,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	300,00	619,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	51 670,00	55 262,09
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	140,00	137,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281532	Réseaux d'assainissement	1 320,00	1 318,00
281534	Réseaux d'électrification	5 120,00	5 111,00
281538	Autres réseaux	310,00	304,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	19 700,00	19 693,93
2815731	Matériel roulant	9 000,00	10 624,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	8 100,00	8 095,30
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	38 130,00	36 348,28
28181	Installations générales, aménagt divers	2 090,00	2 441,00
281828	Autres matériels de transport	104 990,00	87 562,00
281831	Matériel informatique scolaire	5 500,00	5 014,00
281838	Autre matériel informatique	26 900,00	28 726,96
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 100,00	4 612,06
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	7 228,19
28188	Autres immo. corporelles	62 000,00	57 962,81
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 010 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	780 040,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	967 234,07	1 610 976,00	1 374 890,20	1 412 276,58	5 365 376,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 212 683,55
Ressources propres disponibles	IV 5 365 376,85
Solde	V = IV - II (5) 2 152 693,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

VILLE DE ST PALAIS SUR MER - BUDGET COMMUNE - CFU - 2023

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
CHEREL Guillaume	Le management d'une équipe d'élus et d'agents territoriaux-module 1
CHEREL Guillaume	Le management d'une équipe d'élus et d'agents territoriaux-module 2

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.